



## Questions

(jeu questionnaire)

Comparez vos réponses avec celles inscrites au verso et évaluez vos connaissances en prévention des incendies.

### 1 Qu'est-ce qu'un plan d'évacuation?

- a) un plan indiquant où sont évacués les eaux usées de la résidence
- b) un plan de notre résidence indiquant comment sortir et où se rassembler en cas d'incendie
- c) un équipement pour nous aider à combattre un incendie

### 2 À quoi sert un plan d'évacuation?

- a) à augmenter nos chances de survie lors d'un incendie
- b) à prévenir la panique et les gestes imprudents
- c) à retrouver facilement tous les occupants après l'évacuation
- d) toutes ces réponses

### 3 Que doit prévoir un plan d'évacuation?

- a) au moins deux sorties possibles par pièce
- b) les tracés à emprunter pour atteindre l'extérieur
- c) un point de rassemblement à l'extérieur
- d) l'emplacement des avertisseurs de fumée
- e) toutes ces réponses

### 4 Pourquoi est-il important de déterminer un point de rassemblement à l'extérieur?

- a) pour s'assurer que personne ne manque à l'appel
- b) pour informer les pompiers
- c) pour éviter qu'une personne retourne à l'intérieur
- d) pour toutes ces raisons

### 5 Qui doit faire le plan d'évacuation?

- a) la municipalité où j'habite
- b) tous les occupants d'une même résidence
- c) le service de sécurité incendie
- d) la Régie du bâtiment du Québec

### 6 En cas d'incendie, quelle est la première chose à faire?

- a) sortir immédiatement
- b) appeler les pompiers
- c) essayer d'éteindre le feu
- d) sauver des objets personnels et les animaux

### 7 Comment doit-on se déplacer dans la maison lorsqu'il y a beaucoup de fumée?

- a) en marchant à quatre pattes le long des murs
- b) en rampant au sol
- c) en marchant debout calmement
- d) en courant rapidement

### 8 Que doit-on faire s'il est impossible de quitter une pièce lors d'un incendie?

- a) sauter par la fenêtre
- b) faire des signes à la fenêtre et attendre qu'on vienne me chercher
- c) essayer de sortir et d'éteindre le feu
- d) toutes ces réponses

# Réponses

## 1 Réponse : b)

Le plan d'évacuation est un plan de ma résidence qui indique toutes les sorties possibles pour évacuer rapidement en cas d'incendie et où se rassembler une fois à l'extérieur.

## 2 Réponse : d)

Avoir un plan d'évacuation et en faire l'exercice deux fois par année augmente nos chances de sortir sains et saufs de notre domicile en cas d'incendie. On prévient ainsi la panique et, par conséquent, les gestes imprudents, car chacun sait quoi faire et par où sortir. En prévoyant où se rassembler à l'extérieur, le plan permet de retrouver facilement tous les occupants après l'évacuation.

## 3 Réponse : e)

Dessinez d'abord un plan de votre résidence. Indiquez, pour chaque pièce, au moins deux sorties possibles ainsi que les tracés à emprunter pour atteindre l'extérieur. Précisez aussi l'emplacement des avertisseurs de fumée. Prévoyez toujours un point de rassemblement à l'extérieur. Enfin, planifiez une façon sécuritaire d'évacuer les jeunes enfants, les personnes âgées ou handicapées.

## 4 Réponse : d)

En se regroupant tous au même endroit, on s'assure que personne ne manque à l'appel à la suite de l'évacuation. Généralement, on se rassemble à l'avant de la résidence pour que les pompiers repèrent rapidement les personnes évacuées. Cette façon de procéder évite aussi que quelqu'un retourne à l'intérieur pour sauver une personne qui serait déjà sortie. Ne retournez jamais dans un bâtiment en flammes; s'il reste des personnes à l'intérieur, avisez les pompiers dès leur arrivée.

## 5 Réponse : b)

Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous êtes responsable de faire le plan d'évacuation de votre résidence. Il faut le planifier avec tous les occupants. Si vous habitez un immeuble à logements, le propriétaire a aussi l'obligation d'établir un plan ainsi qu'une procédure d'évacuation en cas d'urgence et de vous en informer. Il devrait aussi procéder régulièrement à des exercices d'évacuation.

## 6 Réponse : a)

Dès que l'avertisseur de fumée retentit, sortez immédiatement en suivant votre plan d'évacuation et en alertant tous les occupants. Ne vous arrêtez pas pour sauver quelques objets ou animaux domestiques. Rendez-vous au point de rassemblement prévu. Une fois tous les occupants à l'extérieur, désignez quelqu'un pour appeler les pompiers. N'oubliez pas qu'en tout temps, les corridors et balcons doivent être bien dégagés. Évidemment, des avertisseurs de fumée qui fonctionnent sont essentiels pour vous permettre d'évacuer à temps.

## 7 Réponse : a)

Lors d'un incendie, les produits de combustion contenus dans la fumée se dirigent vers le plafond alors que d'autres gaz nocifs se déposent au sol. C'est pourquoi la meilleure façon de se déplacer est de marcher à quatre pattes le long des murs, la tête relevée. Fermez toujours les portes derrière vous pour éviter que la fumée se propage et pour retarder la progression des flammes. Retenez que la fumée est souvent plus mortelle que les flammes elles-mêmes.

## 8 Réponse : b)

Si vous êtes enfermé dans une pièce, vérifiez d'abord du revers de la main si la porte est chaude. Si oui, ne l'ouvrez pas. Bouchez le bas de la porte avec un drap, une serviette ou un vêtement pour empêcher la fumée d'entrer. Si vous avez un téléphone, composez immédiatement le 9-1-1; sinon, faites des signes à la fenêtre en l'entrouvrant et en agitant un drap, une serviette ou un vêtement. Attendez que les pompiers viennent vous chercher.

## Évaluation : Chaque bonne réponse vaut un point

### Si vous avez entre 6 et 8 points

Bravo! Vous êtes conscient des comportements sécuritaires à adopter en cas d'incendie et de l'importance d'avoir un plan d'évacuation de votre résidence.

### Si vous avez entre 3 et 5 points

Attention! Vous devriez vous informer davantage sur les comportements sécuritaires à adopter en cas d'incendie et sur la façon d'évacuer votre résidence. Consultez votre service de sécurité incendie.

### Si vous avez moins de 5 points

Danger! Vous devriez remettre vos connaissances à jour et porter une plus grande attention à la sécurité incendie. Consultez votre service de sécurité incendie.